



# L'école municipale des sports



ÉTÉ

PROGRAMME DES VACANCES  
D'ÉTÉ du 7 juillet au 23 juillet

Inscription obligatoire  
à partir du 19 mai 2025  
voir les conditions d'inscriptions

*Stages sportifs*

Enfants et adolescents  
de 6 à 14 ans

# INSCRIPTIONS

## Les dates

Stages sportifs

> du 7 au 11 juillet (5 jours)

> du 15 au 17 juillet (3 jours)

> du 21 au 23 juillet (3 jours)

## Pour qui ?

Les enfants et les ados de 6 à 14 ans.

## Quand ?

Accueil aux heures indiquées et début des activités sportives 15 minutes après.

## Les thèmes

Baignade, accrobranche, via ferrata, escalade, orientation, randonnée, vélo, kayak, paddle.

## Inscriptions

Attention : 2 périodes d'inscriptions

### PÉRIODE 1

À partir du lundi 19 mai à 8 h 30

Une seule inscription possible sur la période des vacances.

### PÉRIODE 2

À partir du lundi 26 mai à 8 h 30

Vous pouvez inscrire votre enfant sur une deuxième activité sur la période des vacances en fonction des places restantes.

## Soit

> En ligne sur l'espace citoyens

> Au service accueil familles,  
44 avenue Benoît Frachon,  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h,  
fermé le jeudi après-midi.

04 76 60 74 42

[espacefamiliedsaintmartindheres.fr](http://espacefamiliedsaintmartindheres.fr)



*Toute inscription est définitive*

Aucun changement d'activité n'est possible. Il est possible de procéder à l'annulation d'une inscription uniquement sur présentation d'un certificat médical.

L'enfant reste sous la responsabilité de la Ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix.

La Ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.



# INFORMATIONS STAGES SPORTIFS

## LES FORMULES

Départ et arrivée des stages : place Henri Dezempte, stade Benoît Frachon

***Semaine 1 – du lundi 7 au vendredi 11 juillet***  
***(stage de 5 jours)***

*Pour les 9/14 ans*

***Stage d'escalade sur sites extérieurs***

> 9 h 30 - 17 h

Escalade sur sites naturels, via corda, accrobranche, via ferrata

***Semaine 2 – du mardi 15 au jeudi 17 juillet***  
***(stage de 3 jours)***

*Pour les 6/8 ans*

***Stage "les 3 massifs"***

> 9 h 30 - 17 h

Randonnée, orientation, accrobranche, piscine à vagues

***Semaine 3 – du lundi 21 au mercredi 23 juillet***  
***(stage de 3 jours)***

*Pour les 9/14 ans*

***Stage vélo et activités nautiques***

> 9 h 30 - 17 h

Vélo, kayak, paddle, baignade

> Prévoir le passage du Pass nautique (inscription préalable pour les tests organisés les 18 et 26 juin à la piscine municipale).

> Tenue adaptée à la pratique du vélo : gants, lunettes de soleil, casque de vélo.

> Le nécessaire pour les activités nautiques, chaussures d'eau, maillot bain.



# LES TARIFS

## Paiement

Une facture vous sera adressée une fois les activités effectuées par votre enfant.

## Renseignements

- > Auprès des éducateurs sportifs des groupes scolaires
- > Sur le site [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr) (rubrique cadre de vie)
- > Au 04 76 60 74 42

<i>Tarifs pour les Martinérois</i>		
Tranche du quotient familial	Stage de 5 jours (du lun. 7 au ven. 11 juillet)	Stage de 3 jours (du mar. 15 au jeu. 17 juillet et du lun. 21 au mer. 23 juillet)
T 1 : - 300	20 €	12 €
T 2 : 300 à 600	De 20 € à 33,50 €	De 12 € à 20,10 €
T 3 : 600 à 1 600	De 33,50 € à 116,60 €	De 20,10 € à 70 €
T 4 : 1 600 à 2 200	De 116,60 € à 122,10 €	De 70 € à 73,30 €
T 5 : + 2 200	122,10 €	73,30 €

<i>Tarifs pour les non Martinérois</i>		
Tranche du quotient familial	Stage de 5 jours (du lun. 7 au ven. 11 juillet)	Stage de 3 jours (du mar. 15 au jeu. 17 juillet et du lun. 21 au mer. 23 juillet)
T 1 : - 300	57,20 €	34,30 €
T 2 : 300 à 1 350	114,40 €	68,60 €
T 3 : + 1 350	145,20 €	87,10 €

